



DÉCISIONS COMMUNALES

Au cours de ses séances de novembre 2021, le Conseil a pris les décisions suivantes :

FAITS MARQUANTS

ADMINISTRATION

Personnel

Mme Ana Catarina Xavier Neves Da Silva Teixeira de Saxon a été engagée comme maman de jour dès le 22 novembre 2021.

En vue d'un projet pilote d'atelier d'intégration organisé de novembre 2021 à juin 2022, Mme Estelle Rogivue a été engagée pour animer celui-ci.

Le Conseil a décidé d'engager M. Nicolas Burnier au poste de collaborateur au Service des eaux dès le 1^{er} décembre 2021

Mme Sebahate Selmani a été engagée à 20% au sein du Service de Conciergerie dès le 1^{er} décembre 2021.

Le nouveau poste de Délégué au patrimoine et conservateur du Musée a été confié à M. Nicolas Torney. Son activité débutera en janvier 2022.

Quelques emplois temporaires ont été ouverts provisoirement au sein du Service des Travaux Publics.

Réception

La Commune a eu l'honneur d'accueillir la 1^{ère} édition de la César Costa Race.

SECURITE PUBLIQUE

PIDR

Le Conseil communal a pris acte de la décision de la Commune de Riddes qui quittera l'organisation de la Police intercommunale au 30 juin 2022.

ENSEIGNEMENT

Cours d'appui pour apprentis (ies)

M. Antonin Milhit rejoint l'effectif des personnes donnant des cours d'appui aux apprentis (ies) rencontrant des difficultés scolaires.

SERVICES ÉCONOMIQUES

Forum économique

À l'occasion du 14^{ème} Forum économique, le conseil communal a eu le privilège de décerner deux mérites spéciaux aux personnes suivantes :

- Prof. Dr Hervé Bourlard :
Obtention de la médaille IEEE James L. Falanagan
- M. Robin Dorsaz :
Exploitation de la première ferme de production de spiruline en Valais



ADJUDICATIONS

ADMINISTRATION

Gestion des assurances

Le Conseil communal a décidé de confier le mandat de gestion des assurances à MD Consult SA à Sierre.

TRAFIC

Signalisation routière

Le Conseil a passé commande de deux panneaux d'informations numériques auprès de la société Projection Nouvelle à Sion.

EAU POTABLE

Réservoir de Champ-Laurent

Les mandats ont été adjugés comme suit :

- Chambre préfabriquée pour la chambre de réunion :
Formoplast SA, Yverdon-les-Bains
- Réservoir préfabriqué :
Hug & Zollet AG, Bösinger

TRAITEMENT DES DÉCHETS

TWINS

Le Conseil a décidé de créer un écopoint dans les Mayens (place située en-dessous du Café de l'Arbarey).

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Planification des PAC

Le Conseil communal a adjugé le mandat au bureau Tissières SA, Martigny.

IRRIGATION

Secteur des Barmettes

Les mandats ont été adjugés comme suit :

- Appareillage :
Marcel Pedroni & Fils SA, Saxon
- Génie civil :
TPEA Sàrl, Saxon